Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400851-20250121-2025CM2501-4-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/01/2025
Publication : 21/01/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Commune de **Murs**

Département de Vaucluse

Arrondissement d'Apt

EXTRAIT
DU
Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MURS

Séance du 20 Janvier 2025

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
10	6	9	0	9

Objet de la Délibération POUVOIR EXERCE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE-RENDU DES DECISIONS - **DELIBERATION N°2025-CM2001-4**	L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le treize janvier 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. ARENA Xavier. **Présents :** M. ARENA Xavier, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, M. Philippe BOUYGES, M. ACHARD Patrick, Mme HAESEVOETS Patricia, Mme Catherine NOLLET , Mme PETIT-DE-LA-RHODIERE Marie-Eve, VAYSON DE PRADENNE Bruno **Absents excusés** : M. MALBEC Christian **Secrétaire de séance :** Mme HAESEVOETS Patricia

Délibéré :

Conformément aux dispositions de l'article L2122-21 du CGCT, le Conseil Municipal a confié au Maire une partie de ses attributions par délibérations du 8 juin et 7 décembre 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400851-20250121-2025CM2501-4-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/01/2025
Publication : 21/01/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Conformément à ces dispositions, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal, des décisions prises en application de ces délégations.

Ce compte -rendu est le suivant :

N°	DECISION 2024	DATE DE L'ACTE	CONTROLE DE LEGALITE
10/2024	**Demande de subvention 2025 au titre du dispositif « Nos communes d'abord » _ mission d'accompagnement par la SPL pour travaux de rénovation du camping Municipal**	06/12/2024	06/12/2024
11/2024	**MARCHE VOIRIE**	09/12/2024	10/12/2024

Monsieur le Maire propose de prendre acte des décisions prises depuis la dernière séance obligatoire du Conseil Municipal.

Le Conseil,
Entendu l'exposé du rapporteur
Délibère

A pris Acte

Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits
(Suivent les signatures)

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance

Mme HAESEVOETS Patricia

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

Xavier ARENA